

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ **PROCÈS-VERBAL**

Séance du 16 janvier 2014

Approuvé le 13 mars 2014

	PRESENTS
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Radu BANESCU, Daphné BAVELIER, Kerstin BRINKMANN, Ecaterina BULEA BRONCKART, Caroline DAYER, Vije FRANCHI, Natasha FREDERIC, Guido GENDOLLA, Edouard GENTAZ, Paolo GHISLETTA, Francia LEUTENEGGER, Martine MORNACCHI, Catherine ONA, Michael RICHTER, Yvan SANCHEZ,
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Valérie FAVEZ, Aline MEYER – conseillères aux études, Pascal ZESIGER – doyen
Invité(s)	
	EXCUSES
Membres du Conseil	Kristine BALSLEV, Pierre BARROUILLET, Jean-Michel BAUDOUIN, Olivier DESRICHARD, Laurent FILLIETTAZ, Sabine VANHULLE, Valentin ZEBERLI
Ex officio	Pascale PASCHE-PROVINI – conseillère aux études

Ordre du jour

- 1 Approbation du PV de la séance du 05.12.2013
- 2 Communications du doyen
- 3 Modification des critères d'évaluation pour les dossiers d'admission de non-titulaires de certificats de maturité
- 4 Présentation du prototype de newsletter électronique destinée à diffuser les activités scientifiques de la FPSE auprès des étudiants & collaborateurs [modalités à discuter]
- 5 Divers

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

Procès-verbal approuvé le 13 mars 2014

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05.12.2013

Il est demandé d'apporter quelques précisions & corrections sur le procès-verbal de la séance du 05 décembre 2013. Le procès-verbal, modifié, sera transmis par voie électronique pour approbation définitive avant mise en ligne sur le site dédié.

COMMUNICATIONS DU DOYEN 2.

Le doyen prie les membres du Conseil participatif de bien vouloir excuser son absence. Par ailleurs, il n'avait pas d'informations particulières à communiquer.

MODIFICATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LES DOSSIERS D'ADMISSION DE NON-TITULAIRES DE CERTIFICATS DE MATURITÉ

Deux groupes de travail (un par Section) ont été constitués pour procéder au ré-examen des critères d'évaluation des dossiers d'admission des candidats non titulaires de certificats de maturité suite à un changement de public au cours des 5 dernières années.

Il a été décidé de conserver les grandes lignes directrices : motivation à l'oral et à l'écrit, la disponibilité, le projet de formation ainsi que la connaissance de la formation visée. Toutefois, le profil des candidats ayant changé, il n'était plus pertinent d'accorder autant de points à l'expérience professionnelle en lien avec le projet de formation, la plupart n'ayant jamais travaillé dans le domaine de la psychologie ou des sciences de l'éducation.

Concernant le niveau d'études, le nombre de points accordés a été réévalué pour que ce critère corresponde plus à la réalité des formations validées par les candidats. Ces nouveaux critères semblent plus équitables, ils seront testés cette année.

V. Favez, conseillère aux études, précise qu'une vingtaine de candidats (par Section) s'inscrivent chaque année. Environ 70/80 % des candidats sont acceptés.

Pour l'année 2013-2014, 14 personnes ont été admises dans chaque Section.

- 50% des candidats abandonnent en fin de première année ; les raisons les plus évoquées sont essentiellement la disponibilité, le manque de temps ainsi que la nature des études.
- La moyenne d'âge est d'environ 35 ans ; il y a globalement plus de candidatures féminines que masculines.

Elle ajoute qu'il serait très intéressant qu'une étude soit réalisée concernant le devenir de ces étudiants.

Ne suscitant ni commentaire ni question, la modification des critères d'évaluation pour les dossiers d'admission de non-titulaires de certificats de maturité est approuvée à l'unanimité (16 voix).

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

Procès-verbal approuvé le 13 mars 2014

PRÉSENTATION DU PROTOTYPE DE NEWSLETTER ÉLECTRONIQUE DESTINÉE À 4. DIFFUSER LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DE LA FPSE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS ET COLLABORATEUR\$ [MODALITÉ\$ À DI\$CUTER]

Suite à l'étude préliminaire réalisée à la rentrée académique sur les actions à entreprendre pour développer notre visibilité, et après avoir fait le constat que les outils « dédiés » tels que le site web facultaire et/ou le journal de l'Unige étaient très peu, voire pas du tout, consultés, il a semblé que la création d'une newsletter (facultaire) pouvait être une solution intéressante pour la diffusion des activités/publications facultaires auprès de nos collaborateurs et étudiants. Il est, en effet, assez étonnant de constater le manque de connaissances des étudiants concernant les évènements dans laquelle la Faculté est impliquée.

Pour ce qui concerne la politique facultaire en la matière, Pierre Batardon indique que l'aspect « communication » [et ses lacunes] a souvent été évoqué et qu'il a été envisagé, à plusieurs reprises, de créer un poste à cet effet. Il attire l'attention sur le fait que, quelle que soit la solution envisagée, cela nécessitera des « moyens » (financiers et RH) pour que le projet perdure.

A noter le nouveau portail UNIGE : il existe une rubrique « newsletter » (alimentée par « l'agenda » - rubrique dans laquelle les enseignants saisissent directement leurs « évènements ») ; il est peut-être possible de « cibler » un public particulier pour la diffusion ?

Yvan Sanchez répond qu'effectivement la ressource « informations » existe, alimentée par des flux RSS, mais que cela nécessite un travail préalable en Faculté (et donc une personne qui en assumerait la tâche).

Une discussion s'engage sur les modalités de la mise en place de cette newsletter sur le fonds (public, fréquence de diffusion, récolte de l'information,..), ainsi que sur la forme (rubriques/thématiques: edito, inform'actions, panorama (conférences à venir par exemple) ...

Globalement, cette idée soulève l'enthousiasme général. Les principes suivants sont arrêtés :

- → diffusion d'une newsletter électronique,
- → auprès d'un public **interne** (collaborateurs & étudiants),
- → une information actualisée,
- → une diffusion aléatoire (selon les actualités)

A titre informatif, un bulletin est édité par la Formation des adultes (RIFT), Caroline Dayer propose d'en faire parvenir un exemplaire (fichier pdf) par courriel aux membres du Conseil participatif, notamment pour avoir un aperçu des différentes rubriques qui y figurent. A noter que le CISA, ainsi que l'IUFE ont également leur « bulletin » d'informations.

Des questions se posent :

- → création d'une adresse générique « conseil participatif » pour le recueil des informations à diffuser?
- → Qui ? Sandra de Grazia (chargée de la publicité des publications scientifiques des équipes de recherche)?

Sur la légitimité de cette initiative du Conseil participatif vis-à-vis du Décanat de la Faculté, ainsi que sur la procédure à adopter, s'agissant d'un projet facultaire, il est décidé que le Conseil participatif propose au Décanat l'idée de la mise en place de cette « lettre d'informations électronique », via la création d'un groupe « communication facultaire » réunissant les 2 Sections

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

Procès-verbal approuvé le 13 mars 2014

et l'entité TECFA. Il semble également important que des étudiants s'impliquent dans ce groupe de travail.

DIVERS 5.

Ethique liée à l'expérimentation : E. Gentaz interroge les membres du Conseil participatif sur l'opportunité d'organiser une reflexion/débat sur le thème de l'Ethique avec l'intervention d'un professeur de Droit. Ce débat aurait pour but d'expliquer les contraintes liées à l'Ethique dans la Recherche.

Il est convenu qu'un contact sera pris avec la Commission Ethique de la Faculté en ce sens.

GE/19.02.2014/M.Philippe